

Communiqué du commissaire provisoire de Swissmetal Industries SA aux créanciers et aux médias

Solution partielle trouvée pour l'usine de Dornach / accord avec la banque créancière / moins de licenciements

Berne, le 22 août 2011. Au terme de la procédure de consultation relative aux licenciements collectifs annoncés en juillet, Swissmetal Industries SA a fait savoir vendredi aux partenaires sociaux qu'en raison de la situation financière de Swissmetal Industries SA et de l'état actuel des commandes, l'usine de Dornach ne pourra pas continuer à fonctionner avec l'effectif actuel. C'est pourquoi Swissmetal Industries AG a malheureusement dû annoncer aux partenaires sociaux une réduction significative du personnel.

Durant le week-end, d'importants progrès ont pu être faits lors de discussions avec une banque créancière importante. Aujourd'hui, la banque créancière, Swissmetal Industries SA ainsi que le commissaire provisoire ont signé les accords correspondants.

Ces accords ont permis de renoncer à 86 des licenciements annoncés vendredi. A l'avenir, l'usine de Dornach pourra continuer à produire dans une large mesure ; elle ne livrera pas que des produits semi-finis à l'usine de Reconvilier, mais fabriquera ses propres produits et spécialités.

Malgré tout, il est malheureusement inévitable de procéder aujourd'hui au licenciement de 182 employés. Swissmetal Industries SA et le commissaire provisoire déplorent beaucoup ces licenciements, qui sont toutefois nécessaires pour maintenir les emplois restants. Swissmetal Industries SA s'est efforcée, de concert avec les autorités et les partenaires sociaux, de garantir aux personnes concernées par les licenciements une information détaillée et une prise en charge.

Compte tenu des licenciements mentionnés ci-dessus, le personnel effectif des usines de Dornach et de Reconvilier s'élève à 249 employés, dont 124 travaillent à Dornach et 125 à Reconvilier.

Les commandes internationales ont reculé ces derniers mois en raison de la force du franc suisse. C'est pourquoi Swissmetal Industries SA se réserve de recourir au chômage partiel pour les employés restants.

Informations complémentaires

- Site internet du commissaire provisoire : www.sachwalter-swissmetal.ch
- Me Fritz Rothenbühler, Wenger Plattner, téléphone 031 357 00 00